



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT
SÉCRETARIAT GENERAL A L'URBANISME ET HABITAT

PROJET D'URGENCE ET DE RESILIENCE URBAINE DE KANANGA
(P179292 - PURUK)

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E)
CONSULTANT(E) INDIVIDUEL (LE) CHARGÉ D'ASSUMER LA FONCTION
DE SPÉCIALISTE EN DEVELOPPEMENT SOCIAL DANS LE CADRE DU
PROJET D'URGENCE ET DE RESILIENCE URBAINE DE KANANGA**

MARS 2023

Handwritten signature or initials in blue ink.

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU RECRUTEMENT

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo – RDC avait signé le 10 Octobre 2022 un Accord de Crédit N°72160-ZR d'un montant de 100 millions de dollars américains avec l'IDA. Cet accord met en œuvre le Projet d'urgence et résilience urbaine de Kananga (P179292 – PURUK) sous la tutelle du ministère de l'Urbanisme et Habitat, afin de la sauvegarde des infrastructures essentielles contre les effets du ravinement.

Ce projet d'urgence a été conçu pour déployer des interventions (a) à court terme : les activités du projet soutiendront l'atténuation des impacts des érosions de ravines existantes qui menacent les vies humaines et les infrastructures stratégiques à Kananga ; et (b) à moyen et long terme, où le projet fournira les capacités, les outils et les ressources aux gouvernements locaux/provinciaux pour un développement urbain plus résilient qui s'attaque aux causes profondes de l'érosion et prévient plus durablement l'incidence de nouvelles têtes d'érosion.

Les activités du projet seront conçues pour garantir un impact minimal sur le débit naturel et la qualité de l'eau en ce qui concerne les bassins versants présents dans Kananga. Elles jetteront également les bases d'un drainage des eaux de pluie à moyen et long terme à Kananga et dans les autres communautés concernées, ce qui réduira les risques futurs d'érosion, en particulier compte tenu de l'augmentation possible des précipitations dans les années à venir, prévue dans le cadre du changement climatique induit par le réchauffement de la planète.

Les inondations et l'érosion des sols sont des caractéristiques les plus frappantes sur la surface des terres à Kananga. Les risques de glissement de terrain et d'érosion ont causé la perte de propriétés aux résidents des communautés environnantes et continuent de menacer gravement la vie des populations. De nombreux membres de la communauté ont également perdu leurs maisons, les terres agricoles à la suite des érosions souvent pendant la saison de pluie.

La population de Kananga est confrontée à des risques aigus dus à plus de 60 têtes d'érosion. Certaines érosions menacent les infrastructures essentielles qui donnent accès à des ressources essentielles, notamment : la route nationale N°1 (RN1), le chemin de fer et l'aéroport. La gravité de la situation s'est considérablement accentuée au cours de la saison des pluies 2022-2023, au cours de laquelle le nombre de sites d'érosion avec des méga-ravins à progression rapide a augmenté rapidement.

En plus des risques pour les vies humaines et des dommages causés aux communautés et aux services (éducation, santé, approvisionnement en eau), les érosions mettent en danger des infrastructures de connexion essentielles – dont le chemin de fer, l'aéroport et la route nationale.

Le Gouvernement se propose d'utiliser une partie du financement obtenu de l'IDA pour effectuer des paiements autorisés au titre d'un contrat de services de consultant individuel d'assumer la fonction de spécialiste en Développement Social (SDS) dans le cadre du projet d'urgence et de résilience urbaine de Kananga (PURUK), et principalement pour le projet décrit ci-après

Le projet PURUK est structuré autour des quatre (4) composantes ci-après:

- Composante 1 : Interventions d'urgence ;
- Composante 2 : Développement urbain intégré et résilient ;
- Composante 3 : Gestion du projet et soutien à la mise en œuvre ;



[Signature]

- Composante 4 : Composante d'intervention d'urgence contingente (CERC).

Les activités à financer par le Projet comprennent entre autres : l'assistance technique, actions et mesures d'endiguement d'urgence à Kananga sur trois sites prioritaires, réhabilitation, reconstruction et modernisation des infrastructures critiques, et la construction et/ou reconstruction d'installations de drainage et d'infrastructures.

Les activités d'assistance technique au titre de la composante 2 (plans directeurs de développement urbain et plans de zonage, plans directeurs d'assainissement et de drainage des eaux pluviales au niveau de la ville, études de faisabilité, etc.) pourront déboucher sur des investissements futurs.

1.1. Dispositif institutionnel pour la mise en œuvre du projet

i) Parties prenantes et bénéficiaires

Les bénéficiaires du projet sont constitués par :

- Les populations de Kananga ;
- L'Administration de la ville de Kananga.

Le projet sera réalisé avec l'implication des parties prenantes ci-dessous :

- Le Ministère de l'Urbanisme et Habitat;
- Le Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ;
- Le Ministère des finances;
- Le Ministère de l'Environnement et Développement durable ;
- Le Ministère des Affaires Foncières ;
- Le Ministère de l'Agriculture ;
- Le Ministère des Affaires Sociales ;
- Le Ministère de la Justice et Garde des Sceaux;
- Le gouvernement provincial de Kasai-Central ;
- L'OVD
- Les organisations de la société civile actives dans la zone du projet ;

2. MANDAT DE L'EXPERT EN DEVELOPPEMENT SOCIAL

a) Objectif de la mission

En tant que membre de l'équipe de l'Unité de Gestion du Projet d'Urgence et de Résilience Urbaine de Kananga (UG-PURUK), l'Expert en Développement Social est placé sous l'autorité du Coordonnateur du PURUK à qui, il rend compte de ses activités. Il exerce toutes les activités relatives à la programmation, l'acquisition des biens et services dans le cadre du projet et il est chargé de veiller à l'examen des instruments de sauvegarde sociale tels que les Cadres de politique de réinstallation et les Plans d'action de réinstallation en collaboration avec les organismes étatiques compétents et les groupes de bénéficiaires locaux



b) Liens hiérarchiques :

L'Expert en Développement Social du PURUK est placé sous l'autorité du Coordonnateur PURUK, et en étroite collaboration avec le Spécialiste en environnement et l'expert en sauvegarde Violence Basée sur le Genre (SVBG) du PURUK.

Il/elle devra en particulier s'assurer :

- De la coordination et la supervision de la préparation et la validation des documents de sauvegardes sociales du projet (CPR, PAR, PEPP, PGMO, etc.);
- De la supervision de la mise en œuvre de toutes les activités de sauvegarde sociale du projet ;

c) Attributions et tâches

La coordination générale du projet est placée sous la responsabilité du Ministère d'Urbanisme et Habitat.

Le Spécialiste en Développement Social (SDS) devra, sous l'autorité du Coordonnateur du PURUK, à :

- Contribuer à l'élaboration des termes de référence pour la préparation des documents de sauvegardes sociales (CPR, PAR, PEES, PEPP, PGMO, etc.) ;
- Assurer la supervision (y compris la participation sur le terrain en vue de s'en approprier) de la préparation des documents de sauvegardes sociales (CPR, EIES, PAR, PGMO, etc.) par des consultants recrutés dans le cadre du PURUK ;
- Contribuer au suivi et à la validation des documents de sauvegardes sociales préparés dans le cadre du projet, conformément à la législation nationale et au Nouveau CES ;
- Contribuer à l'intégration des clauses sociales dans les Dossiers d'Appels d'Offres (DAO) et/ou Dossier de demande de cotations (DDC) ainsi que dans le contrat des prestataires (entreprises, missions de contrôle, etc.), conformément à la législation nationale et au Nouveau CES ;
- Assurer la supervision de la mise en place du mécanisme de gestion des plaintes (MGP) sur l'ensemble de l'aire du PURUK ;
- Contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre d'un PEPP avec toutes les parties prenantes du projet, notamment les populations bénéficiaires, les ONG et Associations, les acteurs institutionnels (dont les maires des communes concernées), etc. ;
- Contribuer à l'élaboration d'un PEES ;
- Participer à l'information et l'orientation des acteurs et populations riveraines ;
- Développer des indicateurs sociaux de suivi et évaluation, et collaborer avec le chargé du suivi et évaluation du projet pour l'intégration de ces indicateurs dans le cadre des résultats général du projet ;
- Participer à l'élaboration du PTBA du PURUK ;
- Rédiger les rapports mensuels, trimestriels et annuels de sa mission ;

Il peut, le cas échéant, être appuyé (e) dans les tâches qui lui seront confiées par le Spécialiste en Environnement du PURUK.



d) Rapports à produire par le Spécialiste en Développement Social

Le Spécialiste en Développement Social produira les rapports mensuels, trimestriels et annuels de sa mission et les transmettra au Coordonnateur du PURUK.

3. DUREE ET LIEU DE LA MISSION

L'Expert en Développement Social signera un contrat de douze (12) mois renouvelable sur la base des performances jugées satisfaisantes par la Coordination du PURUK. Son bureau sera basé à Kananga.

4. QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES :

- Avoir un Diplôme Bac +5 ou équivalent en sciences sociales, humaines, en environnement, en droit ou équivalent ;
- Avoir au moins 8 ans d'expertise professionnelle dans la préparation et/ou le suivi ainsi que la mise en œuvre des documents de sauvegarde sociale dans le cadre de l'exécution des projets de développement ;
- Avoir exécuté au moins une mission similaire au cours des cinq dernières années ;
- Avoir une expérience d'au moins deux (02) ans dans la résolution de questions sociales (y compris la gestion des plaintes ou de conflits) ;
- Avoir une expérience professionnelle significative d'au moins cinq (05) ans dans l'étude d'élaboration ou de la mise en œuvre des PAR ;
- Avoir des connaissances solides des Politiques, Procédures Opérationnelles et instruments de sauvegarde environnementale et sociale en général, et en particulier des sauvegardes sociales, ainsi qu'une bonne connaissance du nouveau cadre environnemental et social (CES);
- Avoir une bonne connaissance des lois et règlements de la RDC en la matière de sauvegardes sociales ;
- Avoir une forte capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction ;
- Avoir la maîtrise parfaite des outils de la microinformatique ;
- Avoir une maîtrise parfaite du français, à l'écrit comme à l'oral ;
- La maîtrise de la langue locale le Tshiluba est un plus.

5. CRITÈRES DE PERFORMANCES CLÉS:

- Le respect des termes de références applicables à la mission ;
- Quantité et qualité des documents produits ;
- Le suivi régulier et compte rendu au moins une fois par mois de la mise en œuvre des activités dans le plan d'action sauvegardes sociales et alertes au Client en cas de non-respect des instruments de sauvegarde ou autres problèmes à évoquer, avec proposition de mesures correctrices et engagement proactive pour la résolution des problèmes ;



- La revue en temps opportun des documents de sauvegarde (TDR, PSR/PAR), encadrement des consultants recrutés pour le travail et correction si besoin des documents ;
- Respect des délais d'exécution des tâches prescrites.
- Une collaboration active avec les autres agents du PURUK et parties prenantes au projet afin de faciliter la prise en charge et l'incorporation convenable des aspects sauvegardes sociales dans tous les aspects du projet (termes de référence, contrats, suivi-évaluation, etc.).
- Respect du calendrier de production des rapports de suivi du PURUK.

Les critères de performance plus spécifiques seront développés dans le cadre du contrat et complétés par des critères de performance annuelle selon les procédures incluses dans le Manuel d' Exécution du Projet, et ensuite ajustés au besoin en cas de renouvellement de contrat par avenant.

6. INTRANTS FOURNIS PAR LE CLIENT

L'UG PURUK fournira au Consultant:

- les documents du projet, les études et autres documents à caractère technique, économique et financier en rapport avec la mission;
- les autorisations administratives nécessaires à l'exécution convenable de la mission;
- le bureau et les équipements de travail (ordinateur, mobilier de bureau, ...).

